



Appel à candidature pour une bourse de recherche postdoctorale sous la supervision de l'ERAIFT en collaboration avec Nature+ grâce au financement de l'Union Européenne

1. Contexte et justification

Le présent appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet **AGROVAL** (« *Agroécologie, Gestion Responsable et Valorisation durable des chaînes de valeur* »), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'ONG belge Nature+, en collaboration avec l'APVPS, African Parks – Fondation Odzala-Kokua-Lossi et l'ERAIFT.

Le projet AGROVAL vise à contribuer au développement durable des territoires ruraux du nord de la République du Congo, en particulier dans les départements de la Sangha, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest. Il repose sur une approche intégrée combinant renforcement de la production agricole, structuration des chaînes de valeur et préservation des ressources naturelles. À travers cette initiative, les partenaires ambitionnent de soutenir les exploitations familiales, de créer davantage de valeur ajoutée dans les filières agricoles locales et de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Dans ce contexte, l'agriculture apparaît comme un levier essentiel du développement socio-économique. Elle constitue à la fois une source de subsistance pour les populations locales, un moteur de création d'emplois et un vecteur de valorisation des savoir-faire locaux. Toutefois, ce secteur reste confronté à des contraintes majeures, notamment la faible productivité des systèmes agricoles, la dépendance à des pratiques extensives telles que l'abattis-brûlis, la faible valorisation des produits locaux, les exigences croissantes des marchés en matière de qualité, ainsi que les difficultés liées aux conflits homme-faune et à la structuration insuffisante des chaînes de valeur.

Face à ces défis, le projet AGROVAL adopte une approche ciblée et progressive, consistant à identifier, accompagner et renforcer les capacités des acteurs locaux déjà engagés dans des dynamiques de production et de transformation. L'objectif est de faire émerger une masse critique de producteurs et d'entrepreneurs ruraux capables de devenir des références locales, des moteurs de changement, et des acteurs clés du développement territorial.

Le projet s'articule autour de trois objectifs principaux : (i) renforcer les capacités des exploitations familiales en vue d'améliorer durablement les pratiques de production, (ii) accroître la transformation et la commercialisation des produits agricoles afin d'en augmenter la valeur ajoutée, et (iii) structurer les chaînes de valeur pour améliorer l'organisation des filières et faciliter l'accès aux marchés.

À cet effet, AGROVAL met en œuvre un ensemble d'actions complémentaires visant notamment à : promouvoir des pratiques agroécologiques et zéro déforestation ; former et accompagner les producteurs à travers des dispositifs tels que les Champs École Paysans ; appuyer la professionnalisation des acteurs de la transformation ; améliorer la qualité et le conditionnement des produits ; développer des systèmes de



suivi des productions et de mise en marché ; et renforcer les liens entre producteurs, transformateurs et acheteurs. Une attention particulière est également accordée à l'autonomisation de la femme, l'inclusion de la jeunesse et de peuple autochtone, ainsi qu'à la gestion durable des ressources naturelles, notamment dans les zones périphériques au Parc national d'Odzala-Kokua-Lossi où les interactions entre activités agricoles et biodiversité sont particulièrement sensibles. Dans ce cadre, l'ERAIFT a signé une convention de collaboration avec Nature +, pour contribuer à la mise en œuvre effective du projet.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent appel à candidatures, qui vise le recrutement d'un(e) chercheur(se) postdoctoral(e) chargé(e) d'appuyer la mise en œuvre scientifique et technique du projet, de contribuer à la production de connaissances appliquées, et de renforcer les dynamiques locales de transformation agricole et de développement durable, en proposant des solutions basées essentiellement sur la nature.

2. Principales parties prenantes du projet

2.1. Nature +

Nature+ est une organisation non gouvernementale sans but lucratif de droit belge spécialisée dans le développement durable et la conservation des ressources naturelles en Afrique centrale. En tant que chef de file du projet AGROVAL, Nature+ assure la coordination générale, la planification stratégique et le suivi opérationnel des activités. L'organisation apporte son expertise dans le renforcement des filières agricoles locales, le soutien aux exploitations familiales, la structuration des chaînes de valeur et la promotion de pratiques agroécologiques durables.

Nature+ joue également un rôle clé dans le suivi scientifique et technique, en assurant la liaison entre les partenaires du projet et les communautés locales, et en veillant à ce que les objectifs du projet soient atteints dans le respect des normes de qualité et de durabilité.

Ainsi, Nature+ assure un rôle de coordination et de facilitation scientifique et technique, en veillant à ce que les objectifs de développement durable et de conservation soient atteints tout en renforçant les capacités locales et en mobilisant les acteurs sur le terrain.

2.2. ERAIFT

Cette École Régionale a été créée le 10 avril 1999. Elle est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis quelques années, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO¹ et, contribue depuis sa création, au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne, et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux (environ 400 Masters, 27 docteurs et plus d'un millier de cadres des secteurs publics et privé formés dans le domaine « forêt-environnement »).

¹ Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



Sa gouvernance repose sur les 4 organes suivants : (1) *la Conférence des Etats membres*, (2) *le Conseil d'Administration*, (3) *le Conseil Académique et à la Recherche (CAR)* et (4) *la Direction*), confèrent à l'École une gouvernance internationale assurant une durabilité et viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers. Des informations complémentaires sur l'ERAIFT sont disponibles au travers son site web : www.eraift-rdc.org

Grâce à son expertise académique et technique ainsi qu'à son ancrage régional, l'ERAIFT assure ainsi un pont entre la recherche scientifique, la formation et l'action sur le terrain, garantissant que les interventions du projet AGROVAL soient à la fois pertinentes, durables et directement applicables aux réalités des communautés locales.

3. Profil du bénéficiaire et éléments du dossier de candidature

La présente offre s'adresse aux candidats ayant le profil suivant : ---

- Être originaire d'un des pays d'Afrique subsaharienne ;
- Être détenteur d'un diplôme de doctorat en sciences agronomiques, en aménagement forestier, socio-économie, ou domaines similaires;
- Avoir une expérience avérée en analyse des filières agricoles et forestières tropicales ;
- Justifier d'une expérience avérée dans l'utilisation de la méthode VCA4D développée par INTPA F3, et être capable de former les acteurs de terrain à cette méthode ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'étude, le Parc National d'Odzala-Kokoua-Lossi et ses environs, une bonne maîtrise du « *Lingala* » serait un atout ;
- Présenter son CV reprenant essentiellement un lien renvoyant à ses publications internationales dans les revues crédibles au cours des 5 dernières années, sa participation à des congrès scientifiques internationaux avec communications dans le domaine de la *conservation de la biodiversité, la gestion durable et les chaînes de valeur agricoles durables* ;
- Justifier de connaissances en cartographie et en SIG, ainsi que de compétences en élaboration de plans simples de gestion (PSG) ou de plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) ;
- Rédiger une lettre d'intention montrant ses principales motivations pour cette bourse postdoctorale (lettre manuscrite et signée, en français et anglais) ;
- Faire preuve du bilinguisme dans l'exercice de ses fonctions à l'ERAIFT (français et anglais) ;
- Valoriser ses données de recherche en publications scientifiques internationales dans les revues crédibles et indexées, d'au moins un article par an ;
- Participer activement à l'encadrement des doctorants et mastérants ERAIFT pour la valorisation de leurs résultats de recherche en publications internationales ;
- Accepter de vivre en République du Congo dans le paysage du Parc National d'Odzala-Kokoua-Lossi ou ses environs ;
- Faire preuve de disponibilité ;
- Accueillir et encadrer les étudiants de l'ERAIFT et /ou de l'Uliège lors de leur stage d'immersion dans la zone d'étude.

Chaque dossier de candidature comportera les éléments suivants :

1. Lettre d'intention manuscrite et signée, en français et en anglais ;
2. Photocopies certifiées du diplôme de doctorat et de master y compris les relevés des notes ;

3. Liste des récentes publications internationales (avec le lien DOI), et la liste de communication aux congrès internationaux ;
4. CV montrant clairement ses compétences scientifique et techniques, sa valeur éthique et morale, et sa participation aux congrès internationaux durant les 5 dernières années ; domaine de recherche et affiliation aux sociétés savantes (lien sur la lettre d'affiliation, etc.) ;
5. Preuves de Formations suivies ou animées relatives à la méthode VCA4D;
6. Liste des travaux de fin d'études (TFE) encadrés/supervisés, assortie des pages de couvertures de chacun.

6. Principales attributions du post-doctorat

Le postdoc est sous l'autorité du SAR qui l'apprécie régulièrement sur base des résultats (gestion axée sur les résultats ou GAR). Ses principaux outputs contribueront à une meilleure lisibilité de la recherche scientifique à l'ÉRAIFT par la qualité des articles produits dans les revues internationales crédibles à facteur d'impact. Globalement, les principales missions du postdoc sont :

- Mener les actions liées à la recherche-développement dans les axes prioritaires du projet, et valoriser les résultats obtenus en publications internationales.
- Rédiger des notes techniques à l'intention des décideurs sous forme de *Policy brief*.
- Accompagner les communautés locales et les peuples autochtones dans la gestion de leur terroir pour l'amélioration de leurs systèmes de productions agricoles.
- Accueillir et coacher les stagiaires dans la zone d'étude, et encadrer les thésards de l'ÉRAIFT dans leur parcours doctoral.

7. Estimation budgétaire de référence de la bourse de recherche postdoctorale

Pour la réalisation de sa mission, le montant suivant sera *progressivement* mis à la disposition du postdoc :

#	Rubriques	Unité	Nbre Unité	CU	CT	Notes
1	Coût de voyage Sud - Nord- Sud pour recherche	Voyage	4	1 700,00 €	6 800,00 €	Billet, visas et frais accessoires voyages des recherche scientifique
2	Allocation mensuelle dans une Université du Nord	Mois	8	700,00 €	5 600, 00	Frais de séjour, restauration et autres charges personnelles
2	Coût de voyage Sud - Sud pour la recherche	Voyage	6	700,00 €	4 200,00 €	Billet, visas et frais accessoires voyages de recherche scientifique
3	Allocation mensuelle fixe de subsistance	mois	30	1 600,00 €	48 000,00 €	Frais de séjour, restauration et autres charges personnelles
4	Appui pour du matériel de recherche et/ou des analyses au laboratoire	Provision	1	13 400,00 €	13 400,00 €	Matériels et équipements, frais terrains, expédition du matériel, etc.
5	Frais indirects	Provision	1	5 400,00 €	5 400,00 €	Facture ÉRAIFT
TOTAL					83 460,00 €	



8. Transmission du dossier et date butoir

Le dossier compressé sera transmis par courriel, de préférence sous forme d'un lien, en **un seul dossier** comportant les éléments proprement scannés, et uniquement transmis aux adresses suivantes :

- Destinataire : Lucie Félicité Temgoua, Directrice de l'ERAIFT et Présidente du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) à l'adresse suivante : lf.temgoua@eraift-rdc.org
- Objet : candidature à une offre de bourse postdoctorale « Nature + /ERAIFT ».
- Le dossier doit être envoyé en un seul fichier de taille maximale: 10 Mo
- Echéance du dépôt de dossier : **jeudi 30/04/2026 à 12 heures (Kinshasa Time).**

Les dossiers qui ne respecteront pas ces consignes ne seront pas pris en considération, donc non traités !
Seuls les dossiers complets, bien présentés, et transmis dans le délai susmentionné, seront examinés par une équipe mixte des évaluateurs, staff de la direction de l'ERAIFT élargi au responsable de Nature +, sous la supervision de la Directrice de l'ERAIFT et Présidente du CAR.

A compétences égales, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Fait à Kinshasa, le 29/03/2026

La Directrice de l'ERAIFT

Prof. Lucie Félicité TEMGOUA